

2. Quelle somme y a été effectivement dépensée?
3. Quelle somme a été affectée par le ministère de l'Agriculture, de juin 1962 à janvier 1965, au comté de Charlevoix?
4. Quelle somme y a été effectivement dépensée?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Il est impossible de fournir des renseignements d'ensemble sur les déboursés au titre des dépenses ou sur les rentrées de revenu, par circonscription, comté ou autre division administrative comparable. Les estimations du gouvernement ne sont pas réparties de cette façon lors de leur préparation, pas plus que ne le sont les écritures relatives aux dépenses.

Les renseignements relatifs aux dépenses peuvent être fournis à l'égard de projets ou de programmes précis, identifiés dans la question. Il arrive, bien entendu, que dans certains cas ces dépenses se rapportent à une circonscription ou à un endroit particulier.

DÉPENSES DU TRAVAIL DANS LE COMTÉ DE CHARLEVOIX (P.Q.)

Question n° 437—**M. Bélanger:**

1. Quelle somme a été affectée par le ministère du Travail, de mars 1958 à juin 1962, au comté de Charlevoix?
2. Quelle somme y a été effectivement dépensée?
3. Quelle somme a été affectée par le ministère du Travail, de juin 1962 à janvier 1965, au comté de Charlevoix?
4. Quelle somme y a été effectivement dépensée?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Il est impossible de fournir des renseignements d'ensemble sur les déboursés au titre des dépenses ou sur les rentrées de revenu, par circonscription, comté ou autre division administrative comparable. Les estimations du gouvernement ne sont pas réparties de cette façon lors de leur préparation, pas plus que ne le sont les écritures relatives aux dépenses.

Les renseignements relatifs aux dépenses peuvent être fournis à l'égard de projets ou de programmes précis, identifiés dans la question. Il arrive, bien entendu, que dans certains cas ces dépenses se rapportent à une circonscription ou à un endroit particulier.

DÉPENSES DES PÊCHERIES DANS LE COMTÉ DE CHARLEVOIX (P.Q.)

Question n° 438—**M. Bélanger:**

1. Quelle somme a été affectée par le ministère des Pêcheries, de mars 1958 à juin 1962, au comté de Charlevoix?
2. Quelle somme y a été effectivement dépensée?
3. Quelle somme a été affectée par le ministère des Pêcheries, de juin 1962 à janvier 1965, au comté de Charlevoix?
4. Quelle somme y a été effectivement dépensée?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Il est impossible de fournir des renseignements d'ensemble sur les déboursés au titre des dépenses ou sur les rentrées de revenu, par circonscription, comté

[M. Bélanger.]

ou autre division administrative comparable. Les estimations du gouvernement ne sont pas réparties de cette façon lors de leur préparation, pas plus que ne le sont les écritures relatives aux dépenses.

Les renseignements relatifs aux dépenses peuvent être fournis à l'égard de projets ou de programmes précis, identifiés dans la question. Il arrive, bien entendu, que dans certains cas ces dépenses se rapportent à une circonscription ou à un endroit particulier.

DÉPENSES DES FORÊTS DANS LE COMTÉ DE CHARLEVOIX (P.Q.)

Question n° 439—**M. Bélanger:**

1. Quelle somme a été affectée par le ministère des Forêts, de mars 1958 à juin 1962, au comté de Charlevoix?
2. Quelle somme y a été effectivement dépensée?
3. Quelle somme a été affectée par le ministère des Forêts, de juin 1962 à janvier 1965, en tenant compte du programme ARDA, au comté de Charlevoix?
4. Quelle somme y a été effectivement dépensée?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Il est impossible de fournir des renseignements d'ensemble sur les déboursés au titre des dépenses ou sur les rentrées de revenu, par circonscription, comté ou autre division administrative comparable. Les estimations du gouvernement ne sont pas réparties de cette façon lors de leur préparation, pas plus que ne le sont les écritures relatives aux dépenses.

Les renseignements relatifs aux dépenses peuvent être fournis à l'égard de projets ou de programmes précis, identifiés dans la question. Il arrive, bien entendu, que dans certains cas ces dépenses se rapportent à une circonscription ou à un endroit particulier.

DEMANDES DE RELEVEMENT DES PENSIONS PAR LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX À LA RETRAITE

Question n° 656—**M. Southam:**

1. Les représentants de l'Association nationale des fonctionnaires fédéraux à la retraite ont-ils dernièrement présenté, par écrit ou personnellement, des observations au ministre des Finances lui demandant un relèvement des pensions en vue de faire face à l'augmentation constante du coût de la vie et, dans le cas de l'affirmative, les représentants du ministère des Finances et ceux des fonctionnaires fédéraux à la retraite ont-ils convenu de tenir une réunion pour discuter de cette importante question?

2. Les fonctionnaires fédéraux à la retraite recevront-ils les mêmes avantages de rajustement selon le coût de la vie que l'on propose d'accorder aux fonctionnaires en service actif lorsque le Régime de pensions du Canada entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1966?

3. Quel était le solde de la Caisse de pension de retraite du service public au 31 décembre 1964?

4. Par quel montant, au cours de la dernière année financière, l'intérêt accumulé par la Caisse de pension de retraite du service public a-t-il dépassé les versements faits aux pensionnés durant la même période?